

## **APPEL À CANDIDATURE POSTE DE DIRECTION DE LA MJC JACQUES PRÉVERT À AIX EN PROVENCE**

### **Présentation de la MJC Jacques Prévert**

Association de jeunesse et d'éducation populaire, la MJC Jacques Prévert compte 1 200 adhérents en 2024 dont 56% d'entre eux ont moins de 26 ans. La fréquentation provient principalement de la Ville d'Aix en Provence

Les activités comportent 4 pôles : théâtre, arts visuels, musique et plein air (escalade et randonnée) et sont animées par une équipe constituée d'une trentaine de salariés représentant 10 équivalents temps plein ainsi que de prestataires indépendants. Elles sont réparties de façon continue sur l'année scolaire et également sous forme de stages durant les vacances.

La MJC Prévert développe également des événements, plus ponctuels, en liaison avec ses activités culturelles, et menés avec divers partenaires associatifs ou institutionnels dont la ville d'Aix en Provence.

Le budget annuel de la structure est d'environ 600 k€ dont 1/3 est financé par la ville d'Aix en Provence.

### **Présentation générale du poste :**

La Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Méditerranée, en tant qu'employeur, s'engage à affecter à une structure, un directeur ou une directrice de MJC dont les connaissances, la pratique pédagogique active et le sens des contacts humains le/ la rendent apte à développer l'esprit de liberté, de tolérance, de fraternité sociale et l'épanouissement personnel qui caractérisent le projet éducatif des MJC. Il/elle est aussi un organisateur / une organisatrice et un administrateur / administratrice capable de proposer, créer, animer et gérer des projets et des actions adaptés aux besoins de la population.

## Les missions :

s'articulent autour de deux axes :

### I- Le pilotage de l'action en sa qualité de :

#### a) directeur/directrice de projet ou de programme d'activités,

- En faisant des activités et des actions un outil du développement social et culturel,
- En planifiant et en coordonnant les activités quotidiennes de la MJC et des évènements
- En situant chaque projet dans sa globalité et en l'articulant avec le projet global de l'association,
- En évaluant l'impact des projets, des actions et des activités
- En veillant à positionner la MJC au regard de ses compétences,
- En développant le multi-partenariat,
- En mettant en place des groupes de travail pluridisciplinaires afin de faire émerger des idées, des actions et des projets,
- En adaptant le projet associatif et les actions aux réalités du territoire,
- En donnant les moyens aux adhérents d'être acteurs de leur MJC.

#### b) le directeur / la directrice de la MJC responsable des ressources humaines :

- Identifie des personnes ressources de qualité, des professionnels et des experts qui apportent une légitimité dans les projets et les activités,
- Garantit la pédagogie mise en œuvre par les animateurs et les bénévoles,
- Met en place les moyens de développement des compétences de chacun
- Anime les équipes, en veillant à ce que les personnes soient au cœur des actions et des apprentissages par la mobilisation de l'équipe salariée, par la formation des administrateurs - élus bénévoles
- Permet l'élargissement du champ de connaissances et d'expériences des animateurs comme de l'ensemble des personnels de la MJC.

c) le directeur/ la directrice responsable de l'organisation et de la gestion de la MJC :

- Recherche les moyens pour que l'association puisse mettre en œuvre des projets, des actions et des activités de qualité,
- Pilote le fonctionnement de la MJC avec rigueur au plan administratif, économique et juridique,
- Aide les acteurs des projets et les administrateurs / administratrices à définir les cadres juridiques, administratifs et financiers pour faire vivre le projet,
- Met en place les procédures d'accompagnement, aide les élus à exercer leurs responsabilités
- Assure le suivi des procédures de sécurité des établissements recevant du public (ERP) ainsi que la sécurité des salariés

## **2 - Pilotage institutionnel :**

a) Le/la directeur/directrice, co-animateur/ co-animatrice de l'association :

- Pilote le projet de l'association,
- Anime la vie associative et les relations aux adhérents et à la population,
- Est au centre des relations avec les élus, basées sur le conseil, la formation et l'aide à la prise de décisions et à l'évaluation,
- S'implique et s'engage dans le fonctionnement de l'association et les instances statutaires (assemblée générale, conseil d'administration, bureau),

b) Le/la directeur/directrice, co-animateur/ co-animatrice du réseau fédéral :

- Assure l'information entre la MJC, la fédération régionale et la confédération MJC de France,
- Co-anime le réseau au niveau local, départemental et régional,
- Assure la communication de la production associative interne et externe vers le public, les institutions, les partenaires.

c) Le /la directeur/directrice, au centre des relations partenariales avec les collectivités territoriales, les services déconcentrés de l'État et les associations locales :

- Garantit le suivi des contrats et des conventions passés
- Participe à la négociation préalable,

- Participe à l'animation et au suivi des relations avec les élus locaux et les responsables administratifs des services de l'État ou des collectivités territoriales,
- Collabore avec les partenaires associatifs pour le développement des initiatives conjointes
- Favorise et en participe à la valorisation et l'évaluation des relations partenariales.

### **Secteur d'activité**

Associatif, Éducation Populaire.

### **Expérience & formation souhaitée**

- Diplôme de niveau 6 (ex niveau II) exigé dans les champs de l'éducation populaire, carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale
- Expérience professionnelle confirmée dans le champ de l'éducation populaire, de la pratique de projets culturels participatifs ou de l'Economie Sociale et Solidaire
- Expérience confirmée en management dans le champ associatif
- Expérience confirmée dans la gestion d'équipement pluridisciplinaire intégrant la participation des habitants comme préalable à toute initiative

### **Aptitudes & Compétences :**

- Management et gestion financière
- Animation et coordination des relations partenariales
- Capacité à travailler en réseau et à impulser des dynamiques collectives
- Aptitude d'animation de la vie associative – animation des bénévoles et accompagnement des administrateurs.
- Conception, conduite et administration de projets dans un environnement complexe
- Fortes capacités relationnelles
- Capacités rédactionnelles et de synthèses
- Sens de l'organisation

### **Rémunération :**

- Type d'emploi : Temps plein, CDI, statut cadre
- Salaire annuel de base : Groupe I – indice 450 + reconstitution de carrière selon Convention. De 30 000 € à 40 000€ - Convention collective ECLAT

*Candidature à adresser au plus tard le 31 mai 2024 à l'attention de la directrice de la FRMJC Méditerranée : [direction-mediterranee@frmjc.org](mailto:direction-mediterranee@frmjc.org)*